



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire
le jeudi 14 février 2019 à 19h15**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2019
2. Rapport de la commission
 - a) « Bâtiments et constructions publiques »
 - b) « Routes et assainissement »
 - c) « Vie sociale et culturelle »
 - d) « Urbanisme, environnement et agriculture »
3. Communications de l'Exécutif
4. Propositions individuelles, questions et divers

1251 Gy, janvier 2019